

Conseil d'Etablissement des Etablissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 16 janvier 2018

Philippe Charmoy, président, ouvre la séance.

1. Appel des membres

Annoncés absents :

M. Thierry Graf

Mme Jeannine Hausammann

Mme Magali Dubois

Sont présents :

Des autorités de l'ASIPE :

M. Julien Mora

Mme Sandra Savary

Des professionnels actifs au sein des EPS :

M. Philippe Duboux

M. Christian Chevalier

Mme Corinne Gotti

Mme Isabelle Giaouque

Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :

M. Frédéric Danzi

M. Philippe Delbrouck

M. François Marion

Des parents d'élèves

Mme Rosa Maria Da Silva Vieira Querido

Mme Aude Roux

M. Alexandre Zosso

2. Approbation du PV

PV accepté à l'unanimité après demande de deux corrections.

3. Lecture des courriers

Pas de courrier

4. Groupes de travail

• Retour du groupe de travail « Cour de récré »

Déjà deux rencontres, accompagnées d'un membre du PSPS de l'Etablissement primaire. Création d'un questionnaire concernant les cours de récréation, axé sur différents thèmes : gros matériel, petit matériel, les abris, les poubelles, une banque de jeux. Les manques sont surtout les bancs et autres buts de foot. Dans le petit matériel, les enseignants seraient contents qu'il y ait une caisse avec du petit matériel. Les abris ne sont pas existants partout. Sur certains sites, il y a des soucis de sécurité.

J.Mora propose de prendre ces feuilles au prochain Conseil Directeur pour en discuter avec les délégués.

Les enseignants du Château demandent s'il serait envisageable d'intégrer une place pour les élèves sur la nouvelle place du Marché.

Ch.Chevalier : la cohabitation avec les habitants serait problématique.

J. Mora : il y aura des bancs sur la place du Marché et moins de problèmes de circulation.

Ph. Duboux : demande si un questionnaire similaire est prévu pour le secondaire ? La cour de récré de la Nouvelle Promenade est une zone publique donc il y a fréquemment des fumeurs et du passage. Ce serait bien s'il y avait un panneau indiquant que pendant les horaires scolaires il faut respecter le lieu.

N'y aurait-il pas la possibilité de trouver un autre endroit pour entreposer les containers à ordures placés contre le vieux bâtiment ?

Il manque des places de parc pour les vélos et il n'y a pas non plus d'abri.

Il manque aussi des panneaux signalétiques pour indiquer les différents locaux et bureaux administratifs.

Les lignes des terrains de basket vont être repeintes.

Demande à la Commune : est-il possible de fermer le passage entre le pavillon et le parc aux biches ?

Ph.Duboux propose de faire passer un questionnaire sur la cour de récré au Conseil des élèves. Le groupe de travail va se pencher sur la demande de questionnaire de Ph.Duboux.

Ph.Duboux rajoute encore que les surveillants de récré mettent des gilets jaunes pour être plus visibles. De plus le ramassage des déchets après la récré est fait par des classes entières avec un enseignant. Ils essaient de varier les classes et les enseignants.

Ph.Charmoy : Y a-t-il des lois sur les cours de récré au niveau de la grandeur? J.Mora répond qu'il y a tant de m2 par classe et pour le couvert aussi. Il s'agit d'une norme à suivre pour les nouveaux bâtiments et pour les anciens il faut faire avec ce qu'il y a.

Ph.Charmoy : Y a-t-il possibilité de rentrer dans les bâtiments avant la fin de la récré ou avant la sonnerie le matin ? Non, car il y a des problèmes de sécurité aussi, de bruits pour les enseignants qui travaillent, les enseignants devraient faire de la surveillance avant le début des cours.

Ph.Charmoy demande quelle sera la suite du travail du groupe « Cour de récré »? A.Roux répond qu'ils vont faire un projet chiffré pour soumettre à l'ASIPE et s'occuper du secondaire.

F.Marion : ne serait-il pas possible de faire une cour de récré dans les jardins attenants au Château pour palier à la cour de récré pas adaptée à des petits ? Ph.Duboux dit avoir fait un projet qui avait presque abouti avant son départ pour Moudon. Il y avait un problème de sécurité et d'infiltration d'eau dans les caves. De plus historiquement, on ne peut pas transformer cet endroit en place goudronnée.

- Retour du groupe de travail « Pédibus » et proposition de communication

Le groupe a pris contact avec le coordinateur vaudois M.Bolomey. Aucune ligne de Pedibus n'est recensée à Payerne. Il n'y a pas de ligne officielle non plus. Le groupe a décidé de faire venir M.Bolomey à la prochaine assemblée des parents. Un projet de lettre est soumis à l'assemblée. Cette lettre sera proposée en différentes langues, afin qu'un maximum de parents comprennent. Il faudrait aussi que les parents s'engagent. S'il y a un logo officiel, les parents auront aussi davantage confiance.

Une maman d'élève demande s'il serait possible de faire un Pedibus entre la Promenade et le Château et la DLT pour les classes qui terminent la gym et la piscine à la Promenade ou la DLT à midi.

Serait-il envisageable de mettre une lettre d'enquête d'intérêt par le biais des élèves en même temps que la lettre d'invitation à l'assemblée ?

La date de l'assemblée n'est pas encore fixée à voir avec l'agenda de l'aula. (Attention 8 mars séance des futurs 1P, et le 15 mars soirée du Château)

5. Communications des directeurs d'Etablissement

Ch.Chevalier : Ne pas oublier de fixer les jours de congé.

Quand sera le prochain Cet car il devra avoir un préavis sur les nouveaux horaires de la part du CEt. Actuellement, il réfléchit sur les horaires des villages. Logiquement les horaires devraient être faits en fonction des centres où il y a le plus d'élèves qui se déplacent à pieds et de l'âge des enfants (plus ils sont jeunes plus ils sont prioritaires). Il faut changer de ce fait les horaires de bus. Cette façon de réfléchir serait pour favoriser un maximum de famille.

D'ici 2019, Ch.Chevalier essaie de rendre les attentes moins longues que maintenant surtout aux Rammes par exemple.

Ph.Charmoy : quand devons-nous donner notre préavis ? Ch.Chevalier : il aurait fallu qu'il soit prêt ce soir, mais ce n'était pas possible. En résumé, il faudrait faire une séance d'ici 1 mois.

Ph. Duboux précise que le Cet devra aussi donner son préavis sur le nouveau règlement d'école de l'Etablissement secondaire.

Ch.Chevalier : Il y aura aussi un préavis à donner sur le nouveau règlement d'école de l'Etablissement primaire.

Ph. Duboux demande aussi si on veut garder la tradition d'inviter les délégués du Conseil des élèves au Conseil du printemps (si possible pas un mercredi). Ph. Charmoy note l'idée.

Ph. Duboux propose une idée : Au secondaire, il existe le Projet LIFT pour les 10^{ème} et 11^{ème}. Des élèves en décrochage choisis par la Direction et une enseignante coach sont placés dans des entreprises de la région (une convention est signée entre les parents, l'employeur, l'élève et l'école). L'élève se rend alors dans l'entreprise à 16h, le samedi ou le mercredi de 14h-16h à raison d'une fois par semaine pour un salaire de 3fr/h.

Est-ce que le Conseil d'Etablissement ne pourrait pas aider l'enseignante coach (pour trouver de nouveaux employeurs, aller voir des stagiaires). Pourquoi ne pas demander à Mme Luginbuehl, qui s'occupe de ce projet, de venir faire une petite présentation lors du prochain Cet.

Ph. Duboux précise suite à l'interpellation lors du dernier Cet que les douches du Stade ne peuvent pas être utilisées car les installations ne sont pas mixtes. M. Danzi corrige en annonçant que les nouvelles douches (adéquates) du Stade seront prêtes pour la rentrée 2018.

Ph. Duboux : Les devoirs surveillés ne sont pas organisés pour les élèves secondaires dans l'Etablissement de Payerne. Est-ce que ce ne serait pas au Cet de stimuler les autorités publiques à mettre en place ce service rendu obligatoire par la LEO ? J. Mora répond que suite au questionnaire, une trentaine de personnes semblaient intéressées. L'ASIPE serait donc prête à mettre ces devoirs surveillés en place car ils ont les locaux: la Détente. Le personnel ils l'ont aussi par le système du primaire. Mais vu qu'il n'y a pas de demande, ils n'ont rien mis sur pieds. C.Gotti propose de réfléchir dans le sens inverse : proposer et ensuite on verra bien. J. Mora demande quand il faudrait mettre en place : à la rentrée de 2018 ou de suite. Ph. Duboux propose de mettre en place tout de suite. J.Mora décide donc de débiter ces devoirs surveillés après les vacances de février. Il en parlera à la prochaine CoDir.

6. Jours de Congé 2018-2019

Après discussion, le CEt décide d'accorder les congés spéciaux ainsi:

Lundi 11 mars 2019 des Brandons pour Payerne (P et S)

Lundi 6 mai 2019 Fête de mai pour Corcelles (P)

Les élèves de Vers-chez-Perrin seront mis en congé selon leur origine : les élèves de Payerne le 11 mars 2019 et les élèves de Corcelles le 6 mai 2019.

Lundi 3 juin 2019 Fête de Grandcour (P)+ Missy et Chevroux

7. Divers et propositions individuelles

A.Roux demande s'il y a des Jetons de présence pour les sous-commissions ? Réponse positive des autres membres du CÉt.

J.Mora :

- Mme Delpedro sera remplacée par Mme Buillard Nadège dès le 1^{er} février.
- Le CÉt doit aussi donner son avis sur les constructions : il faut lancer le processus pour pouvoir construire une nouvelle école. Pour la prochaine rentrée, construction de 6 containers aux Rammes pour une durée de 3 ans. La taille de la cour est dans les normes pas le couvert, ils en sont conscients.
- Cantine scolaire : 54.5% des parents ont répondu. Le résultat est satisfaisant. 42% des retours sont des élèves de 9^{ème}. Il y a un bon équilibre des communes. Il y a une grande proportion de réponses des parents de l'ASIEGE. Il y a une grande quantité qui rentre à la maison. 55% des gens disent non à une cantine. 45% disent quand même oui pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi. 10.80 CHF pour une entrée un plat principal et un dessert (25% n'ont pas d'avis) mais la plupart trouvent adapté. On peut faire baisser le prix au niveau des communes. Chaque commune peut décider si elle veut subventionner ces coûts.
- L'ASIPE travaille pour la rentrée 2018, pour la livraison de repas chauds et pour proposer également la possibilité de venir avec son pique-nique ou son repas à réchauffer au micro-onde.

F. Marion :

Les changements d'horaire pourraient-ils faire arriver les enfants plus tard sur leur lieu d'habitation le soir ? Ch.Chevalier : peut-être un peu plus tard pour les plus grands mais du coup les plus petits rentreront plus tôt qu'avant.

Ph.Charmoy :

Entendu aux infos : la décision du TF d'interdire la facturation aux parents de coûts liés à un camp ou autre activité scolaire sauf les repas. Ph.Duboux avec les infos qu'ils ont pour le moment : le canton de Vaud a décidé de fixer le montant de 60.- par jour pour les camps. Pour l'instant, les directeurs n'ont reçu aucune info précise à ce sujet mais ils savent que ça va changer.

Prochaines dates : Mercredi 14 février à 17h30 et Jeudi 3 mai 19h30

Fin de la séance : 22h10

Le Président

Philippe Charmoy

La secrétaire



Aude Roux